



commune de
Saint Corneille

Saint Corneille, le 9 septembre 2026

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 15 septembre 2026 à 19h30

Salle de réunions -mairie

L'ordre du jour de cette séance portera sur les points suivants :

- Approbation du compte rendu de la réunion précédente
- Adoption des attributions déléguées (article L 2122-22 du CGCT)
- Délibérations :
 - Ressources humaines : création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe
 - Assainissement : Application d'une majoration de la redevance d'assainissement en cas de non-réalisation des travaux de mise en conformité des raccordements au réseau public d'assainissement collectif
 - Assainissement : révision de la redevance assainissement pour l'année 2027
 - Objet : Demande de partenariat de l'association « Cap Aventure » dans le cadre de sa participation à l'Europ'Raid 2027
 - CAUE : convention d'accompagnement de la commune de St Corneille dans la réflexion portant sur la renaturation des deux cours d'écoles
 - Participation de la collectivité au financement des formations suivies au titre du Compte Personnel de Formation (CPF)- *projet de délibération*
 - Publicité et mise à disposition du procès-verbal des séances du conseil municipal
 - Vestiaires de football et clubhouse : présentation de devis pour intervention sur toitures
 - Finances- budget général : décision modificative n°2
 - Règlement de mise à disposition du matériel communal de réception au profit exclusif des associations
- Questions et informations diverses

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à cette réunion.

Le Maire,
Michel PRÉ



Adresse : Place de l'Eglise - 72460 SAINT CORNEILLE

☎ 02.43.27.51.53
courriel : mairie@st-corneille.fr